



LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION :



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI



L'INSERTION PAR
L'ACTIVITE ECONOMIQUE : ACI
Le Chantier d'insertion



Tous ensemble, bougeons
nous...



Le chantier d'insertion
est une initiative qui naît d'une
double préoccupation territoriale.

Celle de la progression des personnes éloignées
conjuncturellement ou structurellement de l'activité économique
et celle de l'action concrète, utile au « pays », au quartier et à leurs
habitants.

Associant toujours plusieurs partenaires de la vie sociale et
économique locale dont les collectivités territoriales. Le chantier
d'insertion implique la mise au travail par une production grandeur
nature, d'un groupe de personnes, encadré par un personnel
qualifié techniquement et pédagogiquement.



Horaires :

Du mardi au samedi
8h30 – 12h30
13h30 – 17h30



Contact :

AVI43
Rue ma Tête
43200 Yssingeaux
Téléphone : 04 71 56 09 26
Mail : avi.43@orange.fr

Atelier Chantier d'Insertion



Un accompagnement social et professionnel

L'ASSOCIATION ACCOMPAGNE ET EVALUE LES SALARIES AFIN DE LES AIDER A DEFINIR LEUR PROJET PROFESSIONNEL.

L'objet de l'association AVI 43 se décompose de la manière suivante :

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté.
- Apporter une réponse en matière de gestion des déchets textiles.

Au travers de cet objet, l'association considère le chantier d'insertion comme une étape vers l'emploi et un support éducatif pour accompagner des personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. La réalisation des travaux n'est pas une finalité mais un moyen pour permettre à une personne d'évoluer tant socialement que professionnellement.

AVI 43 EN QUELQUES MOTS :

Créée en 1999, l'association AVI 43 s'est fixée comme objectif de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté avec comme support professionnel la collecte et le recyclage de textile.

L'association est agréée « chantier d'insertion » par le CDIAE de la Haute-Loire.

UNE EQUIPE

- 1 Conseil d'administration et son Bureau
- 1 Directeur (temps partiel)
- 1 Conseiller en insertion professionnelle
- 1 encadrant technique d'insertion
- 9 salariés en contrat d'insertion



L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE



NOTRE ACTIVITE:

Vos vêtements sont devenus trop grands, trop petits, vous les trouvez démodés ou tout simplement, vous avez envie d'en changer ? Ne les jetez plus !

AVI 43 met à votre disposition 40 containers (il y en a forcément un tout près de chez vous) où vous pouvez déposer tous vos articles d'habillement, de linge de maison, tissus d'ameublement et aussi vos chaussures, sacs à mains, ceintures : ils seront récupérés et revalorisés par l'équipe du chantier d'insertion.

La collecte est organisée par l'équipe de salariés et bénévoles, qui effectue plusieurs tournées par semaine sur les différents sites. Elle récupère le textile auprès de certaines associations caritatives mais également le textile qui est déposé par les particuliers dans les containers et l'achemine jusque dans la zone de stockage de d'AVI43.

Les articles sont ensuite valorisés au sein du magasin « Bouge ta fripe » où un choix important de vêtements est proposé.

Cette activité économique permet aux salariés de l'association de retrouver un cadre professionnel et une estime de soi valorisant la construction d'un projet professionnel.

UN PROJET SOCIAL

La conceptualisation du projet d'insertion s'articule autour de 4 axes :

- Axe 1 : Accueil et intégration en milieu de travail
- Axe 2 : Accompagnement social et professionnel
- Axe 3 : Formation des salariés
- Axe 4 : Contribution à l'activité économique et au développement territorial



Carte de Localisation

